

et par les laboratoires du Conseil national de recherches. Il devra aussi conclure les arrangements nécessaires pour fournir aux groupes les ogives de fusée afin d'y préparer des expériences et les lancer ensuite à Churchill.

A la demande de l'Administration nationale de l'aéronautique et de l'espace des États-Unis, on construit, près de St-Jean (Terre-Neuve), une station de repérage des satellites. Bien que cette station fasse partie du réseau mondial de stations de repérage qui entrent dans le programme des États-Unis et que son équipement soit fourni par les États-Unis, le fonctionnement en sera confié à des Canadiens. Lors du lancement des premiers satellites russes, on s'est livré, au Canada, à de nombreuses opérations de repérage, par des procédés visuels, à l'aide de la photographie et en captant des signaux radiophoniques. Le repérage effectué par des procédés visuels et photographiques demeure encore très efficace s'il est organisé de façon qu'on puisse déterminer la position exacte du satellite, et les groupes d'amateurs qui s'y intéressent peuvent y apporter une précieuse contribution.

Le Canada participe au travail de certains organismes internationaux qui s'occupent de recherches spatiales. Le Canada est un des membres du Comité spécial sur la recherche spatiale (COSPAR) du Conseil international des Unions scientifiques (ICSU) et du Comité des Nations Unies sur l'usage pacifique de l'espace interplanétaire.

Comme le Comité spécial sur la recherche spatiale fait partie du Conseil international des Unions scientifiques, il est de nature purement scientifique. Peuvent être membres de ce comité les pays qui possèdent un programme relatif à l'astronautique reconnu par le Conseil international des Unions scientifiques. Les Unions scientifiques internationales et leurs comités spéciaux sont établis pour l'avancement des entreprises scientifiques et on en recrute les membres parmi les Académies nationales et les Conseils nationaux de recherches plutôt qu'au sein des gouvernements. Bien que le Comité spécial sur la recherche spatiale soit de caractère non politique, certaines questions politiques ont surgi à l'occasion de sa formation. D'après la première constitution de ce comité, en faisaient partie les Unions internationales et les Académies nationales de pays possédant un programme relatif à l'astronautique. Mais lors de la première réunion qui a suivi celle où on a procédé à la formation du comité, il advint que, à la suite du choix des représentants des unions internationales, l'Union soviétique n'avait qu'un seul membre ayant droit de vote, alors que les États-Unis et le Royaume-Uni en avaient chacun trois ou quatre. Le délégué de l'Union soviétique s'est opposé à cette situation et il s'est trouvé un bon nombre de membres pour lui donner raison. On a dû négocier pendant un an avant de pouvoir corriger cette situation et une réunion du comité a eu lieu avec succès à Nice (France), en janvier 1960. On a organisé, à l'occasion de cette réunion, un colloque sur l'astronautique et les savants canadiens y ont présenté trois communications.

Le Comité des Nations Unies sur l'usage pacifique de l'espace interplanétaire a d'abord été formé à titre de comité spécial par la Treizième assemblée générale. Le Comité comprenait 18 pays, dont le Canada. Encore là, des problèmes politiques ont surgi, à la suite de l'opposition de l'Union soviétique quant au nombre de membres et cinq des Nations membres ont alors refusé de prendre part au débat. Le comité s'est néanmoins réuni en 1959 et il a présenté un rapport instructif et considérable. Le gros du travail du comité a été accompli par deux sous-comités, l'un technique et l'autre juridique, dans lesquels chacun des pays membres se trouvait représenté. C'est un savant canadien qui a été élu président du comité technique. La Quatorzième assemblée générale des Nations Unies a accepté le rapport et elle a formé un nouveau comité de 24 nations, y compris le Canada.

On a formé, dans plusieurs pays, des sociétés d'astronautique. Certaines de ces sociétés exigent de leurs membres de l'expérience professionnelle, tandis que d'autres se composent d'amateurs qui s'intéressent à l'astronautique. Les groupements font partie d'un organisme international que l'on désigne sous le nom de Fédération internationale d'astronautique. Ces associations ne relèvent pas des gouvernements, mais elles constituent un lien important entre le public et les entreprises commerciales au sujet de l'étude de l'espace. Il y a au Canada au moins trois de ces associations qui sont actives: la Société